

Cabinet du Maire
Hôtel de ville
4333, rue Sherbrooke O.
Westmount, QC H3Z 1E2

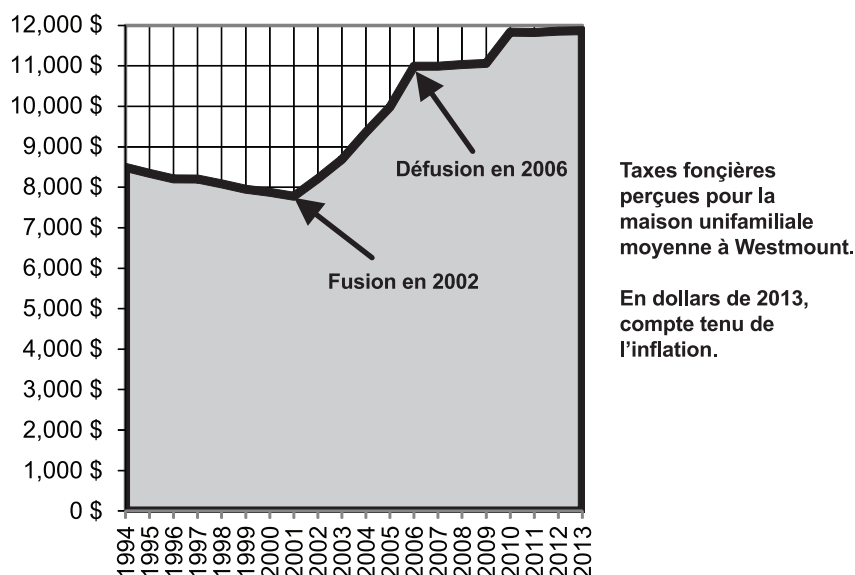


Office of the Mayor
City Hall
4333 Sherbrooke Street W.
Westmount, QC H3Z 1E2

Le 28 janvier 2013

Cher concitoyen, chère concitoyenne,

La turbulence qui règne actuellement à la Ville de Montréal a entraîné l'adoption d'un budget assez placide à Montréal en 2013. Il faut dire, cependant, que l'augmentation modeste – peu caractéristique - des dépenses s'explique plutôt par le report d'investissements que par de réelles économies. Pourtant, cette année, l'augmentation de notre quote-part pour les services régionaux fournis par Montréal, via le conseil d'agglomération, est inférieure au taux d'inflation. Ce qui est nouveau. Au cours des vingt dernières années, toutes les hausses réelles du compte de taxes de Westmount étaient attribuables à Montréal : soit à la suite de l'imposition désastreuse de la mégaville de Montréal en 2002 ou par le biais de la hausse soudaine de 12,5% des coûts régionaux en 2010 :



Cette même turbulence municipale s'accompagne d'une promesse de mettre fin à la « prime de corruption » qui gonflait le prix des contrats d'infrastructures à Montréal, un coût qui nous a été en partie refilé. Pour notre part, nous espérons qu'un environnement concurrentiel plus sain nous permettra d'en avoir plus pour notre argent quant à nos propres dépenses en infrastructures. Toutefois, la complexité de la récente législation anti-collusion, avec ses exigences parfois byzantines, pourrait avoir pour effet, dans bien des cas, de décourager carrément les firmes à soumissionner aux appels d'offres municipaux, perpétuant ainsi le climat oligopolistique que nous souhaitons tous voir disparaître.

Votre conseil est très conscient de l'état pitoyable persistant des rues, des trottoirs et du réseau d'égouts. Durant les années de la fusion, Westmount n'a investi que 1,7 million de dollars par année dans les travaux routiers. Depuis 2006, cet investissement est passé à environ 3,2 millions de dollars. Par contre, il reste encore beaucoup à faire. Initiative probablement unique au Québec, Westmount avait adopté en 1994, une politique de financement au comptant (*pay-as-you-go*) pour payer les dépenses courantes en immobilisations, laquelle fut ranimée après la défusion. Nous ne croyons pas qu'il est logique d'hypothéquer l'avenir pour entretenir les infrastructures actuelles.

Sur le plan opérationnel, nous maintenons les augmentations des dépenses au taux d'inflation, à l'exception des dépenses électorales et de la reprise de certaines activités récréatives avec l'ouverture du nouveau Centre des loisirs de Westmount. Cependant, le problème de la rémunération excessive des employés depuis la fusion persiste, de même que celui des prestations de retraite démesurées par rapport à celles versées hors du secteur municipal. Le gouvernement provincial s'est engagé dans un débat affligeant à propos du problème d'approvisionnement des régimes de retraite, mais à ce jour, aucune législation n'a été adoptée à cet effet.

Budget 2013 de la Ville de Westmount - dépenses et revenus

	Dépenses locales - 43 millions \$							Dépenses de l'agglomération - 50 millions \$						
Dépenses	ADMINISTRATION	SÉCURITÉ PUBLIQUE	VOIRIE	AQUEDUC/EAUX USÉES	ORDURES	ZONAGE	SPORTS ET LOISIRS	BIBLIOTHÈQUE	INFRASTRUCTURES ET AUTRES DÉPENSES	TRANSPORT EN COMMUN	POLICE	PROTECTION INCENDIE	AQUEDUC/EAUX USÉES	AUTRES
Revenus	Revenus locaux non fiscaux 10 millions \$		Taxes foncières - 83 millions \$											

En regardant le tableau ci-dessus illustrant le budget 2013 de Westmount, vous serez peut-être surpris par notre dépendance presque pathologique aux taxes foncières pour payer nos dépenses. Ce qui est tout aussi évident, c'est que les contribuables de Westmount sont obligés de payer des services régionaux sur la base de la valeur foncière, mais dont l'utilisation est plutôt en fonction de la population. En fait, 60 % de nos taxes (54 % de l'ensemble des dépenses) servent à payer de tels services régionaux fournis par le conseil d'agglomération – lequel est contrôlé par la Ville de Montréal.

Avec un taux de taxation résidentielle de 0,9743 \$, les taxes foncières pour une maison unifamiliale moyenne s'élèveront à 11 871 \$ en 2013, soit 2 % de plus qu'en 2012. Gardez à l'esprit qu'à compter de l'an prochain, une hausse de taxes de 2 % servira à payer le nouveau Centre des loisirs de Westmount (CLW). Contrairement à la hausse permanente des taxes de l'ordre de 50 % qui fut imposée par Montréal à partir de 2002, cette augmentation de 2 % – étalée sur une période de dix ans seulement – financera quelque chose dont les citoyens de Westmount bénéficieront. Par surcroît, sans les subventions gouvernementales et la campagne de financement, le CLW aurait engendré une hausse de taxes de 6 % pour les contribuables de Westmount.

Le paiement du compte de taxes peut se faire en deux versements, dont le premier est exigible le 1^{er} mars 2013, et le second le 31 mai 2013. Un taux d'intérêt de 9 % par année sera perçu sur tout solde impayé. Une pénalité de 0,5 % par mois s'applique également sur le montant en souffrance.

Si vous désirez recevoir une copie du discours du budget prononcé par le commissaire aux finances, Timothy Price, ou une copie du budget comme tel, veuillez téléphoner à l'hôtel de ville, au 514-989-5240. Vous pouvez également consulter l'information relative au budget sur le site Web de la Ville de Westmount, au www.westmount.org, ou obtenir des copies des documents à la Bibliothèque publique de Westmount.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire,



Peter F. Trent,